



LES CHEVAUX DU ROHAN – Conditions Générales de Vente (version mise à jour 2025)

1. Identité du prestataire

Les Chevaux du Rohan – Auto-entrepreneur
Adresse : 310 chemin de la Motte – 26220 Comps
Téléphone : 06 82 90 65 19
Email : lesponeyssdedieulefit@gmx.fr
Assurance responsabilité civile professionnelle : MAIF.

2. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Les Chevaux du Rohan, ci-après « le Prestataire », et toute personne physique ou morale, ci-après « le Client », souhaitant bénéficier d'une prestation de randonnée équestre encadrée ou de location de chevaux. Toute réservation implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes CGV.

3. Prestations proposées

Le Prestataire propose :

- des randonnées équestres encadrées par un professionnel bénévole,
- des locations de chevaux ou poneys pour une durée déterminée,
- éventuellement, des stages, initiations ou balades thématiques.

Chaque prestation fait l'objet d'une fiche descriptive précisant le lieu, la durée, le niveau requis et le tarif.

4. Réservation et paiement

La réservation devient effective après signature ou validation électronique du devis/contrat, et versement d'un acompte de 30 % du prix total. Le solde est à régler au plus tard le jour de la prestation, sauf accord écrit contraire. Les paiements peuvent être effectués par espèces, chèque ou virement.

5. Annulation et modification

Par le client :

- Annulation plus de 7 jours avant la prestation : acompte remboursé.

- Annulation moins de 7 jours avant : acompte conservé.
- Annulation moins de 48 h avant : totalité du prix due, sauf cas de force majeure dûment justifié.

Par le prestataire :

En cas de conditions météorologiques dangereuses, d'imprévu technique ou de problème sanitaire, le Prestataire peut reporter ou annuler la prestation. Le Client se verra alors proposer une nouvelle date ou un remboursement intégral.

6. Conditions de participation

Le Client doit être apte physiquement et couvert par une assurance responsabilité civile personnelle. Le port du casque (bombe) est obligatoire. Le respect des consignes de sécurité et du guide bénévole est impératif. Le Prestataire se réserve le droit de refuser ou d'interrompre la prestation pour tout participant ne respectant pas les règles de sécurité ou le bien-être animal, sans remboursement.

Pour la location libre : le Client est responsable du cheval pendant toute la durée de la location. Tout dommage causé à un tiers ou à l'animal par négligence engage la responsabilité du locataire.

7. Tarifs

Les prix sont exprimés en euros, TTC, non soumis à la TVA (article 293 B du CGI). Ils comprennent la prestation, le matériel fourni et l'assurance du Prestataire. Les tarifs peuvent être révisés à tout moment, mais le prix appliqué est celui en vigueur au moment de la réservation.

8. Assurances et responsabilités

Le Prestataire est assuré auprès de la **MMA** pour sa responsabilité civile professionnelle. Toute personne participant à une activité au sein de la ferme équestre **Les Chevaux du Rohan** doit être **adhérente à l'association Équi-liberté**, et disposer d'une **assurance responsabilité civile Équi-liberté** couvrant la pratique des activités équestres de loisir.

L'adhésion à cette assurance est obligatoire, à l'année ou à la journée, et doit être souscrite auprès des Chevaux du Rohan avant toute participation.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable :

- des dommages corporels ou matériels subis par le Client, sauf faute prouvée ;
- des pertes ou vols d'effets personnels ;
- des incidents résultant d'un comportement imprudent, d'un non-respect des consignes de sécurité ou du bien-être animal.

9. Initiations et cartes initiations

Les **initiations à l'équitation de loisir** consistent en la **location d'un équidé**, accompagnée d'une **séance encadrée par un professionnel bénévole**. Ces initiations n'ouvrent droit à aucun diplôme, et constituent une approche ou un perfectionnement dans une équitation éthique de plein air.

Les **cartes de 10 initiations** sont **nominatives** et **strictement réservées à l'initiation**. Elles ne peuvent être utilisées pour des randonnées, balades classiques ou autres ateliers proposés par Les Chevaux du Rohan.

La participation aux initiations nécessite obligatoirement :

- la fourniture d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'équitation,
- et l'adhésion à la responsabilité civile Équi-liberté proposée par Les Chevaux du Rohan (voir clause 8 – Assurances et responsabilités).

10. Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, les prestations de loisirs fournies à une date ou période déterminée ne bénéficient pas du droit de rétractation. Toute réservation est donc ferme dès confirmation.

11. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue pour responsable d'un retard ou d'une inexécution en cas de force majeure (conditions météo extrêmes, maladie, incendie, épidémie, etc.).

12. Litiges – Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. Le Client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation agréé. À défaut d'accord, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du domicile du Prestataire.

13. Protection des données

Les données personnelles recueillies sont utilisées uniquement pour la gestion des réservations. Elles ne sont ni vendues ni transmises à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

14. Acceptation

La réservation d'une prestation implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, consultables à tout moment sur demande ou en document joint à la réservation.